

Réponse à la lettre de Monseigneur
l'évêque de Quimper et de Léon, en date du
25 Octobre, 1856.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous mander que, dans
la paroisse de pennerit, il n'existe aucune
chapelle, consacrée à la Sainte-Vierge.

Dans cette paroisse, il n'y a qu'une
chapelle, qui est dédiée au Bienheureux
Saint B. Joseph;

Dans l'église paroissiale, on est en face le
chemin de la Croix, de l'autel un autel, que
l'on appelle l'autel de Notre Dame
du Rosaire.

C'est ce qui est de la Confrérie du
Rosaire, en une Diocèse, l'autel est établi
dans la paroisse; mais, malgré toutes
mes recherches, je n'ai découvert aucun
écrit authentique, qui en démontrerait
l'installation.

Les autres questions, consignées dans
la lettre Circulaire, je les passe, Monseigneur,
sous silence, en quelques-unes ne concernant pas
la localité.

Je prie, Monseigneur, d'agréer
l'hommage de la profonde vénération, avec
la quelle j'ai l'honneur d'être,

De votre Grandeur,

Le très. humble
et le très. obéissant serviteur,

L. Normant
Recteur de l'école de Pennerit.

Monseigneur l'évêque de Quimper et de Léon, Quimper